

## RAPPORT ADMINISTRATIF 2016<sup>1</sup>

### 1 Introduction

Conformément à l'Article VII de la Convention de l'ICCAT, le Secrétariat présente ce rapport à la Commission pour y relater les grandes lignes de ses activités durant l'exercice 2016.

### 2 Parties contractantes à la Convention

En 2016, le Bureau des affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) a communiqué au Secrétariat que, le 13 mai 2016, le Gouvernement de la République de Guinée Bissau, a déposé un instrument d'adhésion à la Convention internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique. Conformément à l'Article XIV, paragraphe 3, de ladite Convention, la République de Guinée Bissau est désormais membre à part entière de la Commission.

Après cette adhésion, la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT) compte, au 21 octobre 2016, les 51 Parties contractantes suivantes : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Angola, Barbade, Belize, Brésil, Cabo Verde, Canada, République populaire de Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Curaçao, Égypte, El Salvador, États-Unis, France/Saint-Pierre et Miquelon, Gabon, Ghana, Guatemala, République de Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Honduras, Islande, Japon, Liberia, Libye, Maroc, Mauritanie, Mexique, Namibie, Nicaragua, Nigeria, Norvège, Panama, Philippines, Royaume-Uni/Territoires d'outre-mer, Russie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sao Tomé e Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Syrie, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union européenne, Uruguay, Vanuatu et Venezuela.

### 3 Recommandations et Résolutions de l'ICCAT

#### *Adoption et entrée en vigueur des Recommandations et Résolutions*

Le 4 décembre 2015, le Secrétariat a officiellement diffusé aux Parties contractantes et Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes riveraines de l'Atlantique ou pêchant des thonidés dans la zone de la Convention, ainsi qu'aux organismes intergouvernementaux de pêche, le texte des Recommandations et Résolutions adoptées à la 24<sup>e</sup> réunion ordinaire de la Commission (St Julian, Malte, 10-17 novembre 2015), en sollicitant leur coopération à cet égard.

Le texte des Recommandations et Résolutions adoptées par la Commission en 2015 a été publié dans le *Rapport de la période biennale 2014-2015, IIe Partie (2015), Vol. 1*.

Une fois écoulée la période de grâce de six mois depuis la diffusion des Recommandations et des Résolutions adoptées par la Commission, les Recommandations sont entrées en vigueur le 4 juin 2016, conformément à l'Article VIII de la Convention de l'ICCAT.

### 4 Réunions intersessions et Groupes de travail ICCAT

Conformément aux décisions prises par la Commission à ce sujet, les réunions suivantes se sont tenues pendant l'année 2016 :

- Réunion du Groupe de travail technique du eBCD (*Madrid, Espagne, du 25 au 27 janvier 2016*).
- Réunion du Groupe de travail de l'ICCAT sur les méthodes d'évaluation des stocks (*Madrid, Espagne, du 15 au 19 février 2016*).
- Réunion intersessions de la Sous-commission 2 (*Madrid, Espagne, 2 et 3 mars 2016*).
- Réunion du Comité d'application (*Madrid, Espagne, 4 et 5 mars 2016*).

<sup>1</sup> Données rapportées au 21 octobre 2016.

- Réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention (*Madrid, Espagne, 7 et 8 mars 2016*).
- Réunion de préparation des données sur l'albacore (*Pasajes, Espagne, du 7 au 11 mars 2016*).
- 2e réunion du groupe de travail *ad hoc* sur les DCP (*Bilbao, Espagne, du 14 au 16 mars 2016*).
- Réunion intersessions du groupe d'espèces sur les thonidés mineurs (*Madrid, Espagne, du 4 au 8 avril 2016*).
- Réunion du groupe de travail technique sur le eBCD (*Madrid, Espagne, 15 et 16 avril 2016*).
- Réunion intersession du groupe d'espèces sur les requins (*Madère, Portugal, du 25 au 29 avril 2016*).
- Réunion d'évaluation du stock de germon (*Madère, Portugal, du 28 avril au 6 mai 2016*).
- Réunion d'évaluation du stock de voiliers (Miami, Etats-Unis, du 27 juin au 1er juillet 2016).
- Réunion d'évaluation du stock d'espadon de la Méditerranée (*Casablanca, Maroc, du 11 au 16 juillet 2016*).
- Réunion du groupe de travail technique sur le eBCD (*Sapporo, Japon, 18 juillet 2016*).
- Réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (*Sapporo, Japon, 18 et 19 juillet 2016*).
- Réunion intersessions de la Sous-commission 2 (*Sapporo, Japon, 20 et 21 juillet 2016*).
- Réunion intersessions du groupe d'espèces sur le thon rouge (*Madrid, Espagne, du 25 au 29 juillet 2016*).
- Réunion intersessions du Sous-comité des écosystèmes (*Madrid, Espagne, du 5 au 9 septembre 2016*).
- Réunion du groupe de travail technique sur le eBCD (*Madrid, Espagne, 7 et 8 septembre 2016*).
- Réunions des Groupes d'espèces du SCRS (*Madrid, Espagne, du 26 au 30 septembre 2016*).
- Réunion du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) (*Madrid, Espagne, du 3 au 7 octobre 2016*).

## 5 Réunions auxquelles l'ICCAT était représentée

Dans le cadre de la mission de l'ICCAT, consistant à faire valoir au sein des organisations internationales les mesures adoptées par la Commission, le Secrétariat a participé à plusieurs réunions et processus de consultation technique, qui comprennent des organismes régionaux de la pêche (**STF 201/2016 – Annexe 1** au présent rapport qui récapitule les principaux thèmes abordés lors de ces réunions).

- Symposium sur le thon rouge (*Monterrey, Californie, Etats Unis, du 18 au 20 janvier 2016*).
- Atelier CIEM en vue de compiler et d'affiner les données de capture et de débarquement des éla-smobranches (*Lisbonne, Portugal, du 19 au 22 janvier 2016*).
- 9e Forum international sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (*Londres, Royaume-Uni, 15 et 16 février 2016*).
- Séminaire de la NEAFC sur les critères d'allocation et les questions connexes (*Londres, Royaume-Uni, 22 février 2016*).
- Groupe de travail sur la pêche IUU (COC/CGPM) (*Madrid, Espagne, 19-21 avril 2016*).
- Reprise de la Conférence d'examen sur l'Accord sur les stocks de poissons des Nations Unies (*New-York, Etats-Unis, du 23 au 27 mai 2016*).
- Réunion sur la standardisation de la CPUE des voiliers (*Miami, Etats-Unis, du 25 au 28 mai 2016*).
- Second atelier «Les Accords de Partenariat pour une Pêche Durable -APPD- et la bonne gouvernance de la pêche dans la zone COMHAFAT» (*El Jadida, Maroc, 2 et 3 juin 2016*).
- 6e réunion du Secrétariat des ORGP thonières (*Rome, Italie, du 9 au 15 juillet 2016*).
- 32e période de sessions du Comité de pêche COFI (*Rome, Italie, du 11 au 15 juillet 2016*).
- Réunion sur la standardisation de la CPUE des senneurs de l'UE - IEO Fuengirola (*Fuengirola, Espagne, du 18 au 22 juillet 2016*).
- Deuxième session du Comité préparatoire sur la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale (*New-York, Etats-Unis, du 29 août au 2 septembre 2016*).
- Troisième Conférence "Notre océan, notre futur" (*Washington DC, États-Unis, 15-16 septembre 2016*).
- Colloque (GT2) sur les pélagiques - CICTA MEDAC Conseil consultatif de la Méditerranée (*Ajaccio, France, 13 octobre 2016*).

## 6 Tirage au sort des marques

Des primes ou des cadeaux sont offerts par les laboratoires nationaux aux personnes ayant récupéré des marques pour promouvoir le retour des marques. Pour appuyer ces programmes, l'ICCAT organise tous les ans un tirage au sort, assorti d'un prix de 500 USD.

Le dernier tirage au sort, qui s'est déroulé le 3 octobre 2016, a attribué des prix à trois marques correspondant aux catégories suivantes : thonidés mineurs, istiophoridés et requins.

Les marques gagnantes étaient les suivantes :

- *Thonidés mineurs* : La marque gagnante porte le numéro ATP006300, qui a été récupérée sur une thonine commune (*Euthynnus alletteratus/LTA*) par le membre d'équipage d'un navire sénégalais, 30 jours après son apposition. Le marquage a été réalisé dans le cadre des campagnes de UE-Espagne.
- *Istiophoridés*: La marque gagnante porte le numéro CR008829, qui a été récupérée sur un espadon (*Xiphias gladius/SWO*) par un ressortissant espagnol, 3609 jours après son apposition. Le marquage a été réalisé dans le cadre des campagnes de UE-Espagne.
- *Requins* : La marque gagnante porte le numéro 352442 et a été récupérée sur un requin peau bleue (*Prionace glauca/BSH*) par un ressortissant espagnol, 921 jours après son apposition. Le marquage a été réalisé dans le cadre des campagnes des États-Unis.

Dans le cadre de la catégorie des thonidés d'eaux tempérées, seules des marques apposées sur des thons rouges (*Thunnus thynnus/BFT*) ont été récupérées cette année. Étant donné que cette espèce fait exclusivement partie, depuis 2012, du tirage au sort du Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP), la catégorie est restée vacante.

Cette année, la catégorie de thonidés tropicaux/thonidés mineurs concerne exclusivement les thonidés mineurs. Cette situation s'explique par le fait que le Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP) a parrainé un tirage au sort supplémentaire, assorti d'un prix de 500 euros pour chaque grande espèce incluse dans la catégorie des thonidés tropicaux (*Thunnus albacares/YFT*, *Thunnus obesus/BET* et *Katsuwonus pelamis/SKJ*). Pour le premier tirage au sort en solitaire des thonidés mineurs, toutes les marques ont été fournies par l'AOTTP.

### **Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)**

Le tirage au sort additionnel soutenu par ce programme s'accompagnait de trois prix, deux prix de 500 euros et un prix de 1.000 euros pour les récupérations de marques apposées sur des thons rouges (*Thunnus thynnus/BFT*) uniquement. Les marques gagnantes et les récompenses sont les suivantes:

- *1.000 euros* : la marque gagnante porte le numéro BYP072069 et a été récupérée par un ressortissant croate.
- *500 euros* : la marque gagnante porte le numéro CR012327 et a été récupérée par un ressortissant maltais.
- *500 euros* : la marque gagnante porte le numéro BYP074997 et a été récupérée par un ressortissant canadien, 20 jours après son apposition. Le marquage a été réalisé dans le cadre des campagnes du Canada.

### **Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)**

Cette année, un tirage au sort supplémentaire, soutenu par ce Programme, a pour la première fois été réalisé et s'accompagnait d'un prix de 500 euros pour chacune des espèces principales appartenant à la catégorie de thonidés tropicaux. Les marques gagnantes et les récompenses sont les suivantes:

- Thon obèse (*Thunnus obesus/BET*): La marque gagnante porte le numéro ATP010175 et a été récupérée par un membre d'équipage d'un navire espagnol, 27 jours après son apposition. Le marquage a été réalisé dans le cadre des campagnes de UE-Espagne.

- Listao (*Katsuwonus pelamis*/SKJ): La marque gagnante porte le numéro ATP008596 et a été récupérée par un membre d'équipage d'un navire espagnol, 33 jours après son apposition. Le marquage a été réalisé dans le cadre des campagnes de UE-Espagne.
- Albacore (*Thunnus albacares*/YFT): La marque gagnante porte le numéro ATP010669 et a été récupérée par un membre d'équipage d'un navire espagnol, 30 jours après son apposition. Le marquage a été réalisé dans le cadre des campagnes de UE-Espagne.

## 7 Lettres relatives au respect des obligations budgétaires

Au début de l'année 2016, le Secrétaire exécutif a notifié toutes les Parties contractantes du montant de leurs contributions au budget 2016. Au mois de juin 2016, un rappel a été envoyé aux Parties contractantes qui n'avaient pas effectué les paiements correspondants. Ultérieurement, un deuxième rappel a été envoyé en septembre aux Parties contractantes qui n'avaient pris aucune mesure. Le tableau ci-après fait état des lettres envoyées et des Parties contractantes ayant des arriérés de contribution.

	<i>Premier rappel Lettre du 30 juin 2016</i>	<i>Deuxième rappel Lettre du 22 septembre 2016</i>
Albanie	X	
Angola	X	X
Brésil	X	X
Cabo Verde	X	X
Côte d'Ivoire	X	X
Curaçao	X	X
Égypte	X	X
Ghana	X	X
Guatemala	X	
Guinée équatoriale	X	X
Guinée, Rép. de	X	X
Honduras	X	X
Liberia	X	X
Libye	X	X
Mauritanie	X	X
Mexique	X	
Namibie	X	X
Nigeria	X	X
Panama	X	X
Saint-Vincent-et-les- Grenadines	X	X
Sao Tomé-et-Principe	X	X
Sénégal	X	X
Sierra Leone	X	
Syrie, Rép. arabe	X	X
Trinité-et-Tobago	X	X
Uruguay	X	X
Venezuela	X	X

## 8 Publications du Secrétariat en 2016

En 2016, les publications ci-après ont été éditées :

- Rapport de la période biennale 2014-2015, Iie partie (2015), Volumes 1, 2, 3 et 4: anglais (Vol. 3 et 4 uniquement au format électronique).
- Rapport de la période biennale 2014-2015, Iie partie (2015), Volumes 1, 2, 3 et 4: français (Vol. 3 et 4 uniquement au format électronique).
- Rapport de la période biennale 2014-2015, Iie partie (2015), Volumes 1, 2, 3 et 4: espagnol (Vol. 3 et 4 uniquement au format électronique).
- Bulletin statistique N°43 (I), qui inclut les séries de capture par espèce et pays depuis 1950 jusqu'en 2014. Depuis 2013, la publication sur support papier est biennale et des mises à jour seront réalisées chaque année et publiées, en version électronique, sur la page web et sur CD.
- Volume 72 du Recueil de documents scientifiques, qui contient huit tomes. La publication a été réalisée sur support papier et sur CD et est également disponible sur la page web de l'ICCAT.
- Bulletin d'informations (février et septembre 2016).

## 9 Organisation et gestion du personnel du Secrétariat

### 9.1 Organisation

Le Secrétariat est organisé comme suit :

#### *Secrétaire exécutif*

Driss Meski

#### *Coordinateur scientifique*

Le Dr Miguel Neves dos Santos, sous la supervision directe du Secrétaire exécutif, accomplit les tâches liées à la coordination des programmes de recherche, la collecte des statistiques des pêcheries, la préparation des rapports et la coordination avec les autres ORGP. Il est responsable du Département de traduction et de publications et de la coordination entre les Départements des statistiques et d'application. Il est, de surcroît, responsable de la coordination entre le Secrétariat et le SCRS et de la préparation des réunions du SCRS. Il réalise également d'autres tâches déléguées par le Secrétaire exécutif, y compris en représentant le Secrétariat de l'ICCAT aux réunions à caractère technique et/ou administratif.

#### *Département de recherche et statistiques*

Compte tenu de son mandat visant à la gestion et à la conservation des ressources halieutiques de thonidés, les membres de l'ICCAT mènent une vaste gamme d'activités scientifiques de suivi et de recherche. Le Secrétariat est directement impliqué dans la coordination de certaines de ces activités, bien qu'une grande partie du travail pratique soit réalisée par les Parties contractantes. Le Secrétariat maintient un grand nombre de bases de données qui contiennent des informations sur les statistiques halieutiques et qui sont utiles pour l'évaluation des stocks et les registres liés à l'application. Les tâches fondamentales qui sont réalisées sont les demandes de données, les normes pour l'envoi des données, le développement des bases de données, l'interface de l'utilisateur des bases de données, le contrôle de la qualité des données, l'extraction et la publication des données, la gestion du site Web, l'inventaire des marques, la préparation des rapports, la coordination avec le SCRS et la gestion de la technologie de l'information.

Les activités de recherche et de statistiques, sous la supervision du Coordinateur scientifique, sont réalisées par le Chef du Département, un Expert en dynamique des populations, un Analyste des données halieutiques, un Biostatisticien, un Programmeur de bases de données, un Technicien de programmation, un Gestionnaire du programme VMS et un Spécialiste en technologie de l'information. Le Dr Paul de Bruyn est le Chef du Département de recherche et de statistiques ainsi que le Coordinateur des captures

accessoires. Le Dr Laurence Kell est responsable des activités liées à la coordination avec le SCRS en ce qui concerne les évaluations de stocks et d'autres thèmes scientifiques. Le Dr Mauricio Ortiz est responsable des activités liées à l'analyse des données sur les thonidés et les espèces apparentées incluses dans les bases de données de l'ICCAT. M. Carlos Palma est responsable des activités se rapportant à la création et à la maintenance des bases de données ; M. Juan Carlos Muñoz est Programmeur de bases de données, M. Juan Luis Gallego est Technicien de programmation, M. Alberto Parrilla est Gestionnaire du programme VMS et M. Jesús Fiz est le Spécialiste en technologie de l'information.

#### *Département d'application*

Ces dernières années, la Commission a adopté de plus en plus de Recommandations et de Résolutions qui impliquent la soumission par les CPC de divers types d'informations, tels que les listes des navires, les informations d'application etc. Ce Département assimile et transmet un grand volume d'information. Parmi ses principales tâches, il élabore les tableaux d'application, il met en oeuvre le Programme régional d'observateurs pour les transbordements et pour le thon rouge, il maintient les listes des navires, l'inventaire des accords d'affrètement entre les bateaux, les rapports d'engraissement de thon rouge, les données et la validation des Programmes de documents statistiques de l'ICCAT et les Programmes de documentation des captures de thon rouge, les recueils de réglementation de gestion, les demandes de statut de coopérant, les demandes de statut d'observateurs, les rapports annuels et les questions relatives à l'application. Le département est supervisé par le Secrétaire exécutif et il est composé de Mme Jenny Cheatle, Chef du Département, de Mme Carmen Ochoa de Michelena et du Dr M'Hamed Idrissi, coordinateurs des questions d'application, ainsi que de Mme Aldana Vieito, chargée de la saisie des données.

#### *Département de traduction et de publications*

Le Département de traduction et de publications est responsable des tâches relatives à la compilation, l'adoption, la traduction et la publication, dans les trois langues officielles de la Commission, des circulaires, des rapports, des documents scientifiques, des entrées d'ASFA, des entrées de FIRMS, de la coordination des révisions par les pairs des documents scientifiques, des publications électroniques, des communications, ainsi que de la conception de la page web. Ce département est coordonné par le Dr Neves dos Santos et est composé de six traductrices : Mmes Rebecca Campoy, Karen Donovan, Christine Peyre, Dorothée Pinet, María Isabel de Andrés et María José García-Orad.

#### *Département financier et administratif*

Ce Département effectue toutes les tâches administratives et financières du Secrétariat. Ses principales tâches consistent en l'élaboration et le contrôle du budget, la comptabilité, de l'élaboration des rapports administratif et financier, l'organisation des réunions de l'ICCAT, la gestion des fonds spéciaux, des ressources humaines au sein du Secrétariat, des achats, des voyages, de la réception, des archives, de la gestion de l'information sur les contacts, de l'inventaire de la bibliothèque et des publications, des photocopies, du scanner et du courrier. Le Département se compose de huit personnes : M. Juan Antonio Moreno, Chef de Département en charge de la coordination de toutes les tâches inhérentes au département, M. Cristóbal García (Chargé des photocopies et de la bibliothèque), M. Pablo Herranz (Assistant administratif), Mme África Martín (Aide comptable), Mme Ana Martínez (Aide comptable), M. Juan Ángel Moreno (Chargé des photocopies et du courrier), Mme Esther Peña (Secrétaire administrative) et Mme Gisela Porto (Assistante administrative du Secrétaire exécutif).

#### *Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)*

Après le Projet spécial d'amélioration des données et de la gestion qui a été mis en oeuvre de 2009 à 2014, un nouveau projet spécial a vu le jour, financé par le Gouvernement du Japon, pour une durée de cinq ans, en vue de renforcer les capacités. Le principal objectif de ce projet est d'aider les CPC en développement de l'ICCAT à remplir leurs obligations en matière de collecte et de transmission des données, ainsi qu'à mettre efficacement en oeuvre les mesures de l'ICCAT. Une coordinatrice, Mme Mari Mishima, s'est vu confier la tâche de mener à bien les activités du projet jusqu'au mois d'août 2016, sous la supervision du comité directeur composé du Secrétaire exécutif de l'ICCAT, du Président du SCRS, du Coordinateur du sous-comité des statistiques et d'un représentant du Japon. Depuis cette date, la gestion du projet est coordonnée par le Gouvernement japonais et le Secrétariat de l'ICCAT.

#### *Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)*

Ce programme, qui a été lancé en janvier 2010, a comme objectif global l'amélioration de la base scientifique afin de formuler des décisions de gestion pour le thon rouge dans l'océan Atlantique et en mer Méditerranée. Le programme comprend une liste d'actions qui devront être réalisées pendant plusieurs années, comme

par exemple la récupération des jeux de données de base, l'amélioration des connaissances sur les processus biologiques et écologiques fondamentaux ou l'amélioration des modèles d'évaluation et la formulation d'avis scientifique. Le programme est mis en oeuvre par le Dr Antonio Di Natale (Coordinateur), Mme Stasa Tensek (Coordinatrice adjointe) et M. Alfonso Pagá (Spécialiste en base de données).

#### *Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP)*

Le programme, qui a débuté en 2015, a pour objectifs de contribuer à la collecte des données et à l'amélioration de l'information pour les évaluations de stocks de thonidés tropicaux, dans le but de formuler un avis scientifique fondé sur des preuves en ce qui concerne la gestion de ces espèces de thonidés. Le programme va recueillir, compiler et analyser les données de marquage et de récupération des marques des principales espèces de thonidés tropicaux de l'Atlantique, comme le listao, le thon obèse et l'albacore. Il s'est fixé pour objectif de marquer au moins 120.000 spécimens en cinq ans avec des marques conventionnelles et électroniques. Parmi les activités, on peut citer l'affrètement des navires de pêche professionnels, le déploiement d'équipes chargées de l'apposition et de la récupération des marques, la collecte des données, l'interprétation scientifique, la conception et la réalisation de cours de formation et la promotion de campagnes de sensibilisation pour favoriser la récupération des marques. Afin de mettre en oeuvre ces activités, les personnes suivantes ont été recrutées : M. Doug Beare (Coordinateur), M. Pedro Güemes (Coordinateur de la récupération des marques et de la publicité), Mme Seynabou Kebe (Responsable administrative et financière) et M. Ricardo Pastor (Comptable).

### **9.2 Nouveaux recrutements**

Après l'approbation du poste à la réunion de la Commission de 2015, M. Pablo Herranz a été recruté, au mois de mai 2016, au poste d'Assistant administratif au sein du Département administratif et financier.

#### *Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP)*

En février 2016, M. Pedro Güemes a été recruté au poste de Coordinateur de la récupération des marques et de la publicité du programme.

### **9.3 Cessation de service**

#### *Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)*

Le contrat de Mme Mari Mishima au poste de Coordinatrice du projet et responsable de sa gestion a pris fin au mois d'août 2016.

## **10 Autres questions**

### **10.1 Gestion des autres programmes**

Il est à préciser que les informations financières de ces programmes sont données en détail dans le rapport financier.

Depuis 2005, les États-Unis apportent des contributions au Fonds spécial pour les données, établi conformément à la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21], afin de contribuer à la participation des scientifiques des pays en développement aux réunions du Comité scientifique. Les deux contributions reçues en 2016 s'élèvent à 44.800,00 euros et à 44.539,46 euros.

En 2006, les États-Unis ont envoyé des fonds aux fins de la création du fonds pour l'interdiction des filets dérivants et contribuer ainsi à l'application de la *Recommandation de l'ICCAT sur l'espadon de la Méditerranée* [Rec. 03-04]. Compte tenu du fait que toutes les CPC ont mis en oeuvre la recommandation, les États-Unis ont décidé que le solde serait utilisé pour appuyer l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines conformément à la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 10-09 sur les prises accessoires de tortues marines dans les pêcheries de l'ICCAT* [Rec. 13-11]. Le solde s'élève actuellement à 2.400,63 euros.

Au mois d'avril 2016, le contrat conclu avec le consortium MRAG/CapFish aux fins de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs pour les transbordements en mer, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement* [Rec. 12-06] a été reconduit. En 2016, ce programme a été financé par les contributions volontaires du Belize, de la Chine (République populaire de), de la Corée, de la Côte d'Ivoire, du Japon, de Saint Vincent et les Grenadines et du Taipei chinois et sa gestion continue d'être assurée par le Secrétariat.

Afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT pour amender la recommandation de l'ICCAT visant à l'établissement d'un programme pluriannuel de rétablissement pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* [Rec. 08-05], le Programme régional d'observateurs pour le thon rouge a été initié en 2009. À cette fin, le contrat conclu avec le consortium MRAG/COFREPECHE a été reconduit en avril 2016 afin de mettre en œuvre le recrutement et le déploiement des observateurs. Pendant cette période, des navires, des fermes et des madragues ont pris part au programme, lequel est financé par ses propres opérateurs.

Depuis 2008, la délégation des États-Unis a effectué plusieurs versements pour le Fonds des États-Unis pour l'amélioration de la capacité des pays en développement.

A la 16ème Réunion extraordinaire de la Commission (Marrakech, Maroc, 17-24 novembre 2008), il a été décidé d'établir un Programme coordonné de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (communément dénommé « GBYP-ICCAT ») sur une durée de cinq ans. Le programme se trouve actuellement dans sa sixième phase. L'Union européenne finance 80% de ce montant et le pourcentage restant est financé par les contributions versées à titre volontaire par l'Albanie, le Canada, la République populaire de Chine, la Corée, les États-Unis, l'Islande, le Japon, la Libye, le Maroc, la Norvège, la Tunisie, la Turquie et le Taipei chinois.

Après le Projet ICCAT/Japon d'amélioration des données et de la gestion qui a été mis en oeuvre de 2009 à 2014, un nouveau projet spécial a vu le jour, financé par le Gouvernement du Japon, pour une durée de cinq ans, en vue de renforcer les capacités ; il s'agit du *Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)*. Son principal objectif est d'aider les CPC en développement de l'ICCAT à remplir leurs obligations en matière de collecte et de transmission des données, ainsi qu'à mettre efficacement en oeuvre les mesures de l'ICCAT.

En juin 2016, le Secrétariat a reçu un apport de 17.732,90 euros de la République populaire de Chine en vue de la poursuite des activités du fonds spécial pour les données - République populaire de Chine.

Après l'approbation en 2014 de la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* (Rec. 14-14), le Secrétariat, outre l'allocation de 250.000,00 euros dont il dispose au titre de 2016 à charge du fonds de roulement, a reçu deux contributions volontaires des Etats-Unis (4.480,00 euros et 17.815,79 euros) et deux de l'Union européenne (43.680,00 euros et 8.284,67 euros) à travers le fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités.

En 2013, le Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission a été créé. À cette fin, le Maroc a envoyé au mois de mai 2016, une contribution volontaire à hauteur de 80.000,00 €.

En 2013, la Commission a adopté la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19) dont l'objectif vise à soutenir les scientifiques des Parties contractantes à l'ICCAT qui sont des États en développement afin de répondre à leur besoin d'acquérir des connaissances et de développer des compétences sur des questions liées à l'ICCAT. Le fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF) a reçu une allocation de 80.000,00 euros à charge du fonds de roulement.

Au mois de mai 2015, un contrat a été signé avec le Secrétariat de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) dans l'objectif de coopérer en matière de collecte des données pour la gestion des requins pélagiques, y compris les espèces répertoriées à l'Appendice II de la CITES. Afin de mener à bien les activités de ce projet, le Secrétariat de la CITES a envoyé 70.760,79 euros.

Au 30 juin 2015, le Secrétariat a signé un contrat avec l'Union européenne aux fins de la mise en œuvre du Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP). Le contrat a une durée de cinq ans, avec possibilité d'extension de 18 mois pour l'analyse des données et il dispose d'un budget de 15.000.000,00 euros ; sur ce montant, l'Union européenne financera un maximum de 13.480.000,00 euros (90%). Les 10% restants devront être assumés par l'ICCAT ou par les CPC de l'ICCAT. En 2016, le programme a reçu des contributions volontaires de l'Union européenne (4.267.255,04 euros), des Etats-Unis (31.360,00 euros), du Taipei chinois (5.000,00 euros) et du fonds de roulement de l'ICCAT (194.397,00 euros).

Au mois de mars 2016, un contrat a été signé avec l'Union européenne afin de financer la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT. La contribution volontaire qui a été reçue s'élevait à 112.000,00 euros.

Aux mois de mai et septembre 2016, le Secrétariat a reçu deux contributions de la Norvège (10.401,61 euros et 15.672,83 euros) afin de contribuer aux activités menées dans le cadre de la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08).

En juillet 2016, un contrat a été signé avec l'Union européenne, pour une durée d'un an, en vue de poursuivre l'amélioration des capacités des pays en développement, ce qui englobe les activités énoncées dans la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08), de la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 14-14] et la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). Une contribution volontaire de 49.000,00 euros a été reçue à cet égard.

Au mois d'août, un autre contrat a également été signé avec l'Union européenne afin de couvrir les frais de la réunion de la Commission de 2016 qui aura lieu à Vilamoura (Portugal) du 14 au 21 novembre. La contribution volontaire correspondante qui a été reçue s'élève à 403.070,32 euros. Il convient de signaler que, pendant l'exercice 2016, le Secrétariat a reçu le montant résiduel de la contribution de l'Union européenne à l'organisation de la réunion de 2015 (cf. rapport financier).